



## Canne à sucre – Mai 2016

**Directeur de publication :** Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière :** Joseph ANTOIR.

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en mai, la pluviométrie est toujours inférieure aux moyennes décennales sur presque toute l'île, sauf dans le Sud.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à s'intensifier sur les parcelles.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

**Adventices :** la pression des adventices reste faible sur l'ensemble des parcelles du réseau à cause de la baisse d'intensité des précipitations et des interventions effectuées. Attention à intervenir dès le dépassement du seuil de 30% d'enherbement.

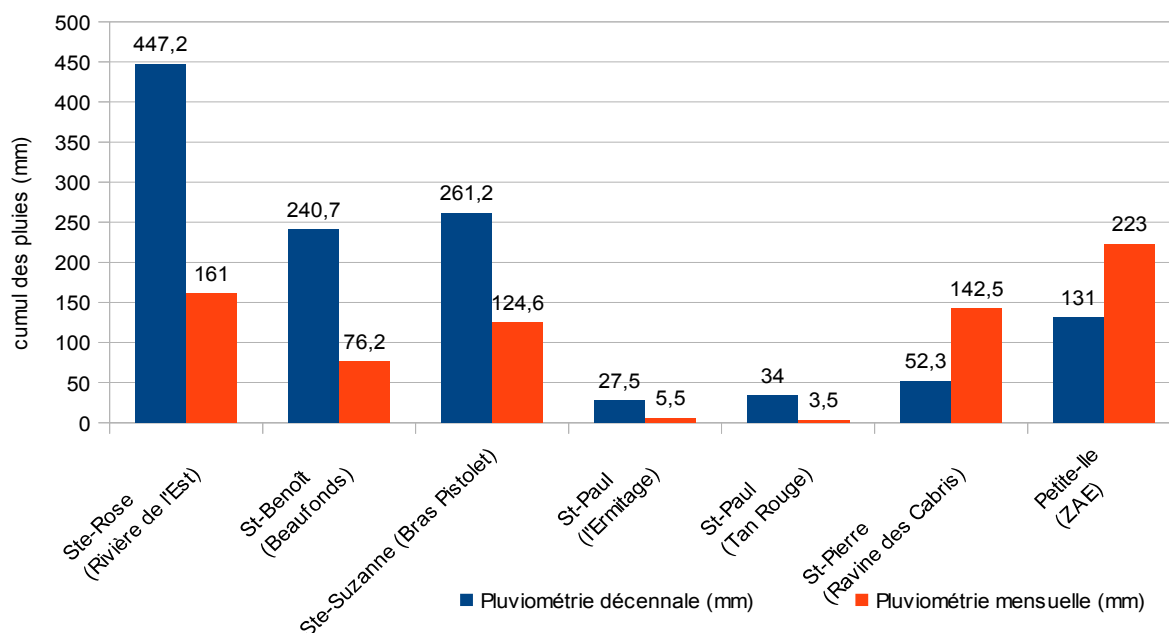
### Météorologie

*Relevés de mai 2016 comparés aux moyennes décennales du mois de mai.*

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	22,4	23,1	19,2	22,6	17,8	21	23,2
Températures moyennes mensuelles (°C)	22,1	22,6	17,8	22,3	17,2	19,9	22,3
Pluviométrie décennale (mm)	447,2	240,7	261,2	27,5	34	52,3	131
Pluviométrie mensuelle (mm)	161	76,2	124,6	5,5	3,5	142,5	223

Les températures du mois de mai 2016 ont été plus fraîches que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations avec une baisse de plus d'un degré sur les stations du Sud et du Nord.

Comme le mois dernier, les pluviométries ont été fortement inférieures aux moyennes décennales dans l'Ouest, le Nord et l'Est. C'est l'Ouest qui enregistre la plus forte baisse avec 85 % en moyenne, suivi de l'Est avec 66 % et du Nord avec 52 % en moyenne. Seul le Sud enregistre une forte hausse de 99 % par rapport aux moyennes décennales.



Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel de mai 2016

## Phénologie

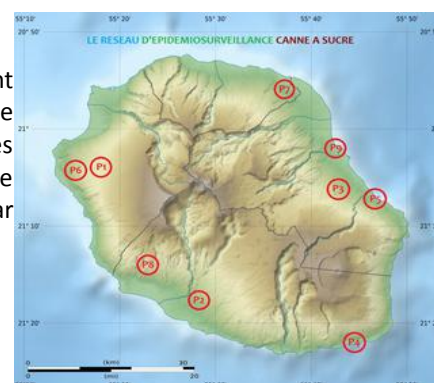
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de mai 2016.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Début août 2015	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Début août 2015	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2015	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2015	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2015	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin juillet 2015	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Fin juillet 2015	Croissance
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Mi-Septembre 2015	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Croissance

## Etat phytosanitaire des cultures

### • Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de mai 2016.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts»	20 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7, P9 : 20 % de tiges attaquées P1 : 40 % de tiges attaquées <b>P3, P8 : 80 % de tiges attaquées</b> <b>P6 : 100 % de tiges attaquées</b>	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P6 : 0 % des tiges attaquées P9 : 5 % des tiges attaquées P4 : 10 % des tiges attaquées P2 : 15 % des tiges attaquées P3, P5, P7, P8 : 25 % des tiges attaquées P1 : 30 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur <a href="http://www.bsv-reunion.fr">www.bsv-reunion.fr</a> ).
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque faible</b> : Les cannes peuvent commencer à être attaquées, notamment des variétés de cannes riches en sucre tel que la R579 de début de campagne.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P9 : 0 % de feuilles attaquées P6 : 10 % de feuilles attaquées P8 : 25 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur <a href="http://www.bsv-reunion.fr">www.bsv-reunion.fr</a> ).

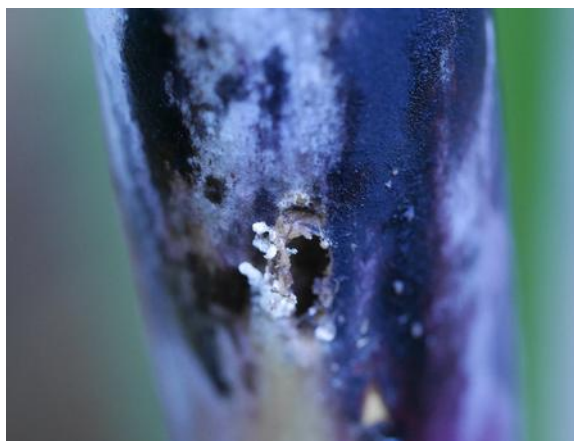
**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau.
- Le borer ponctué apparait sur la P7 et P9. On note une augmentation d'intensité sur la P3, P6 et P8. Celles-ci dépassent également le seuil de nuisibilité. Pas d'attaque sur les autres parcelles du réseau. Prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf> )
- La noctuelle n'est plus un danger sur les parcelles de début et fin de campagne.



Attaque de Borer ponctué, *Chilo sacchariphagus* (J. Antoir, CA)

Les cochenilles sont toujours présentes sur l'ensemble des parcelles sauf pour la P6. Augmentation des cochenilles sur la P1, P5, P7 et P8. C'est l'espèce *Saccharicoccus sacchari* qui est essentiellement présente. Leurs observations nécessitent de retirer les pailles sur les tiges sous lesquelles elles s'abritent. Les fourmis participent activement à leur développement car elles les entretiennent, protègent et dispersent. En échange la cochenille fournit abondamment du miellat aux fourmis. Cette échange est réalisée par trophobiose.

- Pas de présence de rats sur les parcelles du réseau.

- Disparition des thrips sur la P5 et P7.



Cochenille farineuse, *Saccharicoccus sacchari*, en trophobiose avec une fourmi (J. Antoir, CA)

#### Enherbement des parcelles de canne au mois de mai 2016

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
<b>Enherbement</b>	10%	0%	10%	0%	0%	15%	0%	40%	0%
Mois après coupe	9	9	9	9	9	9	9	8	5
Dernière intervention	Février	Mars	Février	Février	Mars	Avril	Février	Octobre	Mars
Type d'intervention	Manuel	Epillage	Chimique	Epillage	Epillage	Chimique	Manuel	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Faible	Nul	Faible	Faible	Nul	Moyen	Nul	Élevé	Nul

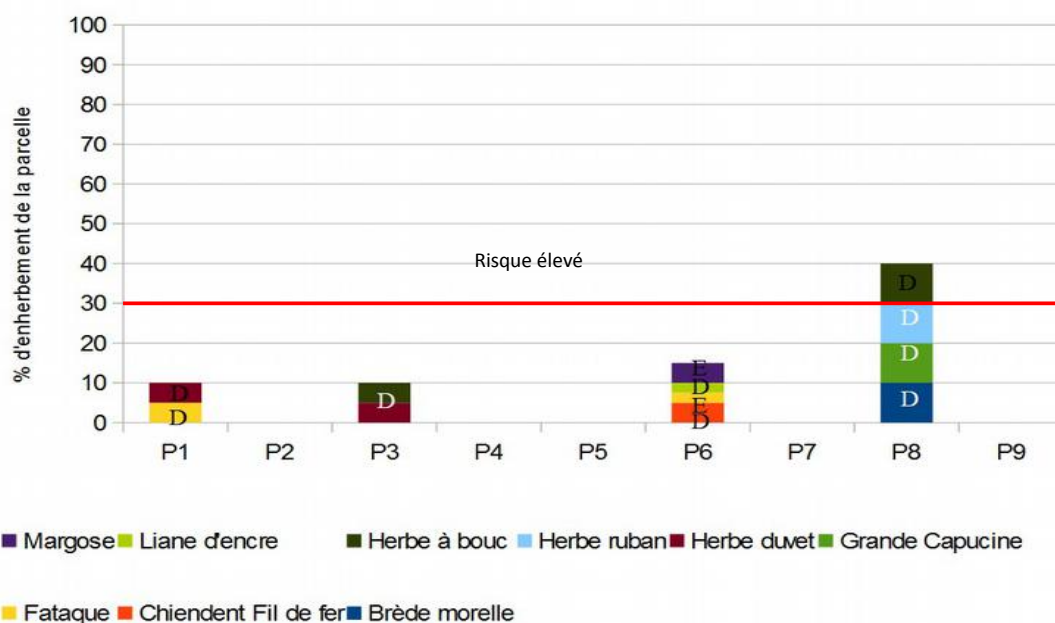
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

#### Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de mai 2016.



Rappel : L'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques croissants, allant de A (plantule) à E (grenaison) y sont observés. (Cf BSV canne à sucre d'août 2015)

Pour ce mois de mai, les pressions d'enherbement continuent à être basses sur les parcelles du réseau. Elles n'ont pas progressé car les précipitations sont toujours faibles (sauf dans le Sud) et/ou grâce aux interventions. De plus, les cannes à sucre sont bien développées, et couvrant le sol, ne permettent plus aux adventices de se développer.

Toujours pas d'enherbement sur la P2, P4 et P5 grâce aux interventions d'épauillages, et sur la P7 et P9 avec l'aspect couvrant de la canne. La P1, P3 et P6 restent en-dessous du seuil des 30% d'enherbement. Seule la P8 dépasse encore le seuil d'enherbement, mais l'aspect couvrant de la canne à sucre a fait naturellement baisser le taux d'enherbement.

Attention, les adventices présentent sur les parcelles P1, P3, P6 et P8 sont au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison). Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade sur la parcelle ! Agir le plus tôt possible pour éviter un nouvel apport de graines dans le sol.

L'observation des mauvaises herbes recouvrant la parcelle conduit à une estimation du recouvrement du sol en pourcentage. Au-delà de 30 % de recouvrement, il est impératif d'intervenir, sans toutefois exclure des interventions en-dessous de ce seuil.



Taux de recouvrement supérieur à 30% d'enherbement (J. Antoir, CA)



**Remarque importante: il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30% de couverture du sol.** Il peut être admis sans grand risque de baisse de rendement. De plus, il est onéreux, inutile, voire utopique de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler les interventions sur les parcelles qui posent le plus de problèmes par leur prolifération, les risques « d'étouffement de souche » ou par le risque de gêne à la récolte, par exemple, suffira dans la plupart des cas.

## Actualité

Sortie du guide des bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre à se procurer dans les Chambres d'agriculture de l'île.



Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : **Joseph ANTOIR**, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto